# BTS CG (ajustements présentés en 2019-mise en œuvre à la rentrée 2019)

# Le lien avec les enseignements d’économie, droit et management

Introduction d’un horaire de CEJM (4h) et CEJM appliquée au BTS CG (1+0,5)

**Les principes de cette relation**

Il est essentiel que le titulaire du diplôme sache analyser les évolutions et paramètres économiques, juridiques mais aussi managériaux pour les intégrer dans ses pratiques.

En effet, quelle que soit l’activité exercée, les titulaires du diplôme doivent repérer les caractéristiques et les contingences de l’entreprise et des situations rencontrées afin que les actes de gestion soient en cohérence avec le contexte managérial, la stratégie et les décisions retenues au sein de l’entreprise. De la capacité des titulaires du diplôme à se situer et à prendre en compte ces caractéristiques dépend la pertinence de leurs actions, des informations produites et des propositions formulées.

En outre, les **paramètres économiques** doivent être intégrés dans la conduite des activités. La pertinence de la contribution des titulaires du diplôme à la prise de décisions au sein de l’organisation dépend de leur capacité à prendre en compte les variables de cet environnement économique. Ces variables peuvent affecter directement les choix opérés par la direction (variation d’un taux d’intérêt ou d’un taux de change, par exemple).

Par ailleurs, les organisations sont également insérées dans un environnement concurrentiel évolutif et instable avec une clientèle mieux informée, plus exigeante et exprimant des besoins plus individualisés. À cet égard, les titulaires du diplôme doivent faire preuve de curiosité et être en mesure de situer leur analyse dans un contexte économique bien compris.

Enfin, les organisations sont placées dans un **environnement réglementaire** de plus en plus évolutif et parfois complexe. Les règles juridiques nationales et internationales sont prégnantes. Sources de contraintes mais aussi d’opportunités, elles doivent être intégrées et prises en compte dans la mise en place des procédures et des choix organisationnels afin qu’ils soient conformes. De fait, les missions de gestion nécessitent une capacité à exploiter la réglementation dans le cadre d’activités professionnelles diverses. Les titulaires du diplôme doivent effectuer une actualisation des connaissances de la réglementation grâce à une veille dans le domaine professionnel, à la fois parce que la réglementation évolue et parce que des situations nouvelles sont rencontrées. L’activité du titulaire du bts CG est fortement imbriquée dans un tel contexte. Assurer sa professionnalité repose sur un suivi de l’évolution de ce contexte réglementaire, de la compréhension des règles et de leur application pertinente au sein de l’organisation.

Les titulaires du diplôme exercent de plus en plus leurs missions dans des organisations devenues plus flexibles et dans lesquelles ils occupent une position particulière du fait de leur rôle d'interface. Ce rôle les conduit à communiquer, à partager leur analyse et à collaborer avec de nombreux acteurs de l’entreprise afin de renforcer un mode de fonctionnement collaboratif. La prise en compte de la **dimension managériale** de leur environnement professionnel est primordiale. Lors de la rénovation de ce BTS en 2015, le rôle de comptable communiquant a été fortement développé. Il est essentiel que la communication, les analyses produites prennent en compte le contexte et les décisions managériales de l’organisation.

Il fallait donc réconcilier les ambitions culturelles de ces enseignements avec leurs visées professionnalisantes en :

- créant un enseignement de CEJM capable d'agréger entre elles ces disciplines, sans sacrifier à l'exigence conceptuelle, pour permettre de traiter des problématiques générales. Cela devrait constituer la culture de base de tout cadre exerçant dans les services et dans les fonctions transversales. C'est l'idée des 4h de CEJM.

- faisant figurer explicitement dans les processus décrits dans le RAP, les savoirs EJM nécessaires à la mobilisation de compétences professionnelles. Cette déclinaison se fait par les enseignements appliqués et/ou par les ateliers de professionnalisation.

En termes de modalités, pour chaque étudiant, l'acquisition des savoirs et des compétences en économie, droit et management sera plus intensif et plus important car il en bénéficiera non seulement en classe entière pendant les 4h de cours dédiés mais aussi et c'est nouveau en petit groupe, dans les enseignements appliqués et les ateliers de professionnalisation, avec des modalités propres à chaque spécialité : plus ces savoirs sont intégrés de manière permanente aux activités professionnelles et plus on déplace la modalité de CEJM appliquée vers l'atelier de professionnalisation. Mais, ce choix est à effectuer au niveau de chaque équipe, de chaque établissement.

Afin de renforcer les liens entre les activités des titulaires du diplôme et les éléments économiques, managériaux et juridiques, à côté du tronc commun de 4h (Culture Economique, Juridique et Managériale : CEJM) apparaît un complément (1h+0,5h). Ce complément (CEJM appliquée) peut être utilisé sous des organisations différentes mais qui peuvent être combinées :

- identification de ce créneau dans l’emploi du temps des étudiants afin d’apporter les compléments nécessaires en économie, droit et management ;

- intégration de cette dotation horaire aux enseignements liés à chacun des domaines, en fonction des besoins et des thèmes abordés. Cette solution facilite l’intégration des savoirs en économie, droit et management aux activités de référentiel ;

- intégration de cette dotation horaire aux heures d’atelier de professionnalisation afin de renforcer les transversalités.

La création du nouveau programme de CEJM de 4 heures vise notamment à permettre au titulaire du BTS de s'approprier le cadre économique, juridique et managérial de son activité professionnelle et d'intégrer les dimensions économique, juridique et managériale des compétences professionnelles liées à la spécialité du BTS « comptabilité et gestion». Il apparait par conséquent incontournable de privilégier des ressources documentaires fortement liées à l'environnement des PME.

Quant à l'enseignement de complément (CEJM appliquée) il a pour vocation d'approfondir les dimensions économique, juridique et managériale dont un titulaire du BTS « comptabilité et gestion » aura besoin pour l'exercice de son métier et que le tronc commun de CEJM ou les enseignements dits "professionnels" ne permettent d'aborder qu'en partie.

Si le volume horaire des enseignements d'économie, de droit et de management (6 h) reste inchangé pour les enseignants, la mise en place du nouveau programme de CEJM et d'un complément (CEJM appliquée) implique que les enseignants qui prendront en charge ces enseignements connaissent parfaitement le référentiel du BTS.

 **exemple de contenu de CEJM Appliquée au bts CG**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Activités du référentiel CG** | **Notions susceptibles d’être abordées en CEJM appliquée** | **Lien avec les questions du programme du tronc commun CEJM** |
| **Activité 1.1. : Analyse du système d’information comptable (SIC)** | * Forme de l’entreprise (entreprise publique/privée, entreprise individuelle, EURL, SARL, SA, SAS) et ses caractéristiques (chiffre d’affaires prévisionnel ou effectif),
* Information comptable et information de gestion : obligations comptables et fiscales, comptabilité de gestion et financière,
* Principales sources du droit comptable,
* Articles du code de commerce relatifs à la déontologie comptable,
* Preuve en comptabilité (pièces justificatives, livres),
 | - Comment s’établissent les relations entre l’entreprise et son environnement économique ? (thème 1) - Comment les contrats sécurisent-ils les relations entre l’entreprise et ses partenaires ? (thème 1)- Comment choisir une structure juridique pour l’entreprise ? (thème 3)- Dans quelle mesure le droit répond-il aux questions posées par le développement du numérique ? (thème 4) |
| **Activité 1.2. : Contrôle des documents commerciaux**  | * Réglementation relative à l’établissement des documents commerciaux,
* Documents commerciaux (doit et avoir),
* Clauses contractuelles dans les relations commerciales,
 | - Comment les contrats sécurisent-ils les relations entre l’entreprise et ses partenaires ? (thème 1)- Comment les activités économiques sont-elles régulées par le droit ? (thème 2)- Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s’expose l’entreprise ? (thème 3)- Dans quelle mesure le droit répond-il aux questions posées par le développement du numérique ? (thème 4) |
| **Activité 1.3. : Enregistrement et suivi des opérations comptables relatives aux clients** | * Règlement des clients au comptant et à crédit,
* Négociation des effets (LCR et LCR magnétique),
* Calcul des agios relatifs à la négociation des effets de commerce,
* Tableau des engagements hors bilan (effets escomptés non échus),
* Enregistrements comptables associés à la mobilisation des créances et à l’affacturage,
 | Quel financement pour l’entreprise ? (thème 3) |
| **Activité 1.4. : Production de l’information relative au risque client** | * Caractéristiques de la relation avec le client,

- Risques liés aux clients | - Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s’expose l’entreprise ? (thème 3)- Dans quelle mesure le droit répond-il aux questions posées par le développement du numérique ? (thème 4) |
| **Activité 1.5. : Enregistrement et suivi des opérations relatives aux fournisseurs** | * Coût d’acquisition / prix d’acquisition,
* Enregistrements liés aux modalités de financement (subvention ou aide perçue lors de l’acquisition d’immobilisation, emprunt contracté, crédit-bail).
 | Comment les facteurs économiques déterminent-ils les choix de production? (thème 3)- Quel financement pour l’entreprise ? (thème 3)- Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s’expose l’entreprise ? (thème 3) |
| **Activité 1.7. : Contribution à la performance du processus « Contrôle et traitement comptable des opérations commerciales » et la recherche de la sécurisation des opérations**  |  | Quelle est l’incidence du numérique sur le management ? (thème 4) |
| **Activité 2.1. : Conduite d’une veille réglementaire nécessaire à l’établissement des comptes** | * Textes fiscaux et sociaux de référence,
 | - Comment s’établissent les relations entre l’entreprise et son environnement économique ? (thème 1)* Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s’expose l’entreprise ? (thème 3)
 |
| **Activité 2.2. : Réalisation des travaux comptables relatifs à la constitution de l’entreprise et évolution du capital**  | * Création d’une entreprise (individuelle, SARL, SA) procédures liées à la loi PACTE
* Augmentation de capital
* Apports en nature, en numéraire et par incorporation de réserves
* Principes généraux de droit des sociétés en matière d’augmentation de capital
* Affectation comptable des frais liés à une augmentation de capital
 | - Comment les contrats sécurisent-ils les relations entre l’entreprise et ses partenaires ? (thème 1)- Comment choisir une structure juridique pour l’entreprise? (thème 2)- Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s’expose l’entreprise ? (thème 3) |
| **Activité 2.3. : Réalisation des opérations d’inventaire** | * Inventaire physique et inventaire permanent,
* Dépréciations relatives aux actifs non amortissables, aux clients,
* Provisions du passif (provisions pour litiges, garantie donnée aux clients, perte de change),
 | - Comment les facteurs économiques déterminent-ils les choix de production?- Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s’expose l’entreprise ? (thème 3) |
| **Activité 2.4. : Production des comptes annuels et des situations intermédiaires** | * Parties prenantes,

- Décisions managériales. | - Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s’expose l’entreprise ? (thème 3)- Comment le diagnostic éclaire-t-il les choix stratégiques de l’entreprise ? (thème 6) |
| **Activité 2.5. : Suivi comptable des travaux relatifs à l’affectation des résultats** | * Parties prenantes,

- Décisions managériales. | - Comment s’établissent les relations entre l’entreprise et son environnement économique? (thème 1)- Comment les contrats sécurisent-ils les relations entre l’entreprise et ses partenaires ? (thème 1)- Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s’expose l’entreprise ? (thème 3)Quel financement pour l’entreprise ? (thème 3)Comment le diagnostic éclaire-t-il les choix stratégiques de l’entreprise ? (thème 6) |
| **Activité 2.6. : Sauvegarde et archivage des documents comptables** | * Procédures de contrôle
 | - Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s’expose l’entreprise ? (thème 3) |
| **Activité 2.7. : Contribution à la production d’informations nécessaires à la consolidation** | * Notion de groupe, types de contrôle,
 | Comment choisir une structure juridique pour l’entreprise? (thème 2) |
| **Activité 2.8. : Contribution à la performance du processus « Contrôle et production de l’information financière » et la recherche de la sécurisation des opérations** |  | Quelle est l’incidence du numérique sur le management ? (thème 4) |
| **Activité 3.1 les principes du droit fiscal** | * Organisation de l’administration fiscale et sources du droit fiscal,
* Entreprises individuelles (EURL), associations,
* Sociétés (SA, SAS, SARL),
* Classification des impôts et des taxes,
* Notions de régime fiscal et de régime d’imposition des entreprises,
* Centres de gestion et associations agréés.
* Régimes fiscaux : l’impôt sur le revenu, l’impôt sur les sociétés,
* Régimes réels d’imposition : le régime réel normal et le régime réel simplifié d’imposition (BIC et TVA),
* Régime des micro – entreprises,
* Sanctions administratives liées aux retards de déclaration et de paiement.
 | Comment choisir une structure juridique pour l’entreprise? (thème 2)Quel est le rôle de l’État dans la régulation économique ? (thème 2)Comment l’entreprise intègre-t-elle la connaissance de son environnement dans sa prise de décision ? (thème 2)- Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s’expose l’entreprise ? (thème 3) |
| **Activité 3.2. : Traitement des opérations relatives à la TVA** | * Champ d’application de la TVA,
* Règles de territorialité de la TVA,
* Fait générateur et exigibilité,
* Déductibilité de la TVA,
* Franchise en base de TVA,
 | Comment les contrats sécurisent-ils les relations entre l’entreprise et ses partenaires ? |
| **Activité 3.3. :** **Traitement des opérations relatives aux impôts directs** | * Champ d’application des impôts sur les résultats des entreprises (BIC et IS),
* Obligations comptables et fiscales communes et spécifiques à chaque régime fiscal,
* Assiette fiscale.
* Patrimoine professionnel de l’exploitant individuel,
* Régime d’imposition de la micro – entreprise,
* Régime fiscal de l’auto entrepreneur,
* Obligations comptables et fiscales du régime de la micro – entreprise,
* Obligations comptables et fiscales de l’auto entrepreneur,
* Protection du patrimoine personnel.
* Champ d’application de l’impôt sur le revenu,
* Les différents types de revenus (salaires et traitements, revenus des capitaux mobiliers, BIC),
 | - Comment choisir une structure juridique pour l’entreprise? (thème 2)- Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s’expose l’entreprise ? (thème 3)- Comment les contrats sécurisent-ils les relations entre l’entreprise et ses partenaires ? (thème 1) |
| **Activité 4.1 : Conduite de la veille sociale****(principes du droit social)** | * Sources du droit social,
* Conventions et accords collectifs,
* Acteurs du champ lié au social.
* Règles applicables en matière de droit social : principes et dates d’exigibilité,
* Conséquences du non-respect des échéances
 | Quel est le rôle de l’État dans la régulation économique ? (thème 2)- Comment l’entreprise intègre-t-elle la connaissance de son environnement dans sa prise de décision ? (thème 2)- Quelles réponses apporte le droit face aux risques auxquels s’expose l’entreprise ? (thème 3)- Comment le droit prend-il en considération les besoins des entreprises et des salariés ? (thème 5) |
| **Activité 4.2 : Préparation des formalités administratives de gestion du personnel et information des salariés** | * Formalités administratives d’embauche, dont déclaration d’embauche,
* Contrat de travail.
* Motifs de départ,
* Principe du travail intérimaire,
* Formalités administratives de départ,
* Documents d’entrée-sortie du personnel,
* Télédéclaration.
* Durées maximales de travail,
* Calcul des heures supplémentaires, complémentaires et leurs majorations,
* Repos compensateur de remplacement,
* Contingent d’heures supplémentaires et ses conséquences,
* Droits et obligations des salariés en matière, d’heures supplémentaires, complémentaires et repos,
* Aménagement et réduction du temps de travail.
 | Comment le droit prend-il en considération les besoins des entreprises et des salariés ? (thème 5)Quel est l’impact des mutations du travail sur l’emploi et les conditions de travail ? (thème 5) |
| **Activité 4.3 : Gestion comptable de la paie et information des salariés** | * Cadre légal de la rémunération,
* Composantes du bulletin de paie,
* Structure du bulletin de paie,
* Convention collective,
* Grilles de rémunération,
* Règles de conservation des bulletins de paie,
* Règles de confidentialité liées à la paie.
 | Dans quelle mesure le droit répond-il aux questions posées par le développement du numérique ? (thème 4)Comment le droit prend-il en considération les besoins des entreprises et des salariés ? (thème 5)Quel est l’impact des mutations du travail sur l’emploi et les conditions de travail ? (thème 5) |
| **Activité 4.4 : Contribution à la performance du processus « Gestion des relations sociales » et la recherche de la sécurisation des opérations** |  | Dans quelle mesure le droit répond-il aux questions posées par le développement du numérique ? (thème 4)Comment le droit prend-il en considération les besoins des entreprises et des salariés ? (thème 5) |
| **Activité 5.1. : Identification de la structure des coûts** | * Objectifs et principes du contrôle de gestion.
* Valeur et création de valeur,
* Structure de coûts.
 | Comment le diagnostic éclaire-t-il les choix stratégiques de l’entreprise ? (thème 6)Comment les facteurs économiques déterminent-ils les choix de production? (thème 2)- Comment l’entreprise organise-t-elle ses ressources? (thème 2) |
| **Activité 5.2. : Calcul, contrôle et analyse des coûts de revient des activités, produits et services de l’organisation** | * Etapes d’un processus de production d’un produit ou d’un service,
* Hiérarchie des coûts.
* Comportement des charges dans le temps (fixes, variables, mixtes),
* Résultat d’exploitation par variabilité,
* Risque d’exploitation : seuil de rentabilité, point mort, marge de sécurité, indice de sécurité,
* Pertinence d’un coût dans l’espace et dans le temps.
 | Comment les facteurs économiques déterminent-ils les choix de production? (thème 2)Comment l’entreprise organise-t-elle ses ressources? (thème 2) |
| **Activité 5.3. : Prévision et suivi de l’activité**  | * Analyse des écarts sur charges directes et indirectes
 | Comment les facteurs économiques déterminent-ils les choix de production? (thème 2)Comment l’entreprise organise-t-elle ses ressources? (thème 2) |
| **Activité 5.5. : Elaboration des tableaux de bord opérationnels** | * Critères de performance
* Outils de pilotage de la performance (prix de cession internes, valeur cible).
 | Comment le diagnostic éclaire-t-il les choix stratégiques de l’entreprise ? (thème 6)Comment les facteurs économiques déterminent-ils les choix de production? (thème 2)Comment l’entreprise organise-t-elle ses ressources? (thème 2) |
|  |  |  |
| **Activité 6.1. - Analyse de la performance de l’organisation** | - Ratios, Capitaux investis- Performance financière,- Diagnostic financier. | De quelle manière l’entreprise s’inscrit-elle dans son environnement ? (thème 1)- Quel financement pour l’entreprise ? (thème 3) |
| **Activité 6.2. - Analyse de la rentabilité de l’investissement** | - Notion d’investissement,- Typologie des investissements,* - Sources de documentation (y compris fiscal) relative à l’investissement.

- Décision d'investir,- Choix économique d'investissement et ses enjeux : création de valeur et risque,- Rentabilité d’un projet d'investissement - Le mode de calcul des flux nets de trésorerie générés par le projet,- Critères de décision : la valeur actuelle nette, le taux interne de rentabilité, le taux de profitabilité, le délai de récupération du capital investi, | * De quelle manière l’entreprise s’inscrit-elle dans son environnement ? (thème 1)

- Comment l’entreprise intègre-t-elle la connaissance de son environnement dans sa prise de décision ? (thème 2)- Quel financement pour l’entreprise ? (thème 3) |
| **Activité 6.3. - Analyse de l’équilibre financier de l‘organisation** | - Analyse fonctionnelle du bilan par cycles,- Fonds de roulement net global (FRNG),- Besoin en fonds de roulement (BFR),- Trésorerie nette (TN),- La relation entre FRNG, BFR et TN,* - Ratios relatifs aux bilans fonctionnels.
 | * De quelle manière l’entreprise s’inscrit-elle dans son environnement ? (thème 1)

- Comment l’entreprise intègre-t-elle la connaissance de son environnement dans sa prise de décision ? (thème 2)- Quel financement pour l’entreprise ? (thème 3)- Comment le diagnostic éclaire-t-il les choix stratégiques de l’entreprise ? (thème 6) |
| **Activité 6.4. - Analyse de la trésorerie et de la solvabilité de l‘organisation** | * trésorerie (Reporting mensuel)
* - Moyens de règlements
 | - De quelle manière l’entreprise s’inscrit-elle dans son environnement ? (thème 1)- Quel financement pour l’entreprise ? (thème 3) |
| **Activité 6.5. - Analyse des modalités de financement** | - Augmentation de capital, emprunt et location-financement.- Rentabilité économique, rentabilité financière - Effet de levier* - Plan de financement.
 | - De quelle manière l’entreprise s’inscrit-elle dans son environnement ? (thème 1)- Quel financement pour l’entreprise ? (thème 3) |
| **Activité 7.1** | * Sécurité des accès aux réseaux,
* Services de sécurité,
* Droits d’accès aux applications et aux données
 | -Comment le numérique transforme-t-il l’environnement des entreprises ? (thème 4)- Dans quelle mesure le droit répond-il aux questions posées par le développement du numérique ? (thème 4)- Quelle est l’incidence du numérique sur le management ? (thème 4) |
| **Activité 7.3. Contribuer à la qualité du système d’information** | * Services de sécurité (confidentialité, disponibilité, intégrité,),
* Sauvegarde et restauration de données,
* Outils et principes juridiques associés au stockage des données,
* Effets de l’externalisation effets sur sa pratique et sur la dépendance de l’organisation.
 | * Comment le numérique transforme-t-il l’environnement des entreprises ? (thème 4)
* Dans quelle mesure le droit répond-il aux questions posées par le développement du numérique ? (thème 4)
* Quelle est l’incidence du numérique sur le management ? (thème 4)
 |